

8.1

Les limitations sévères

En 2021, en France métropolitaine, 8 % des personnes âgées de 15 à 64 ans vivant à domicile ont au moins une limitation sévère. Ce taux dépasse 9,5 % dans 18 départements et est inférieur à 7,5 % dans 23 d'entre eux. Avoir au moins une limitation sévère est moins fréquent dans la moitié sud du pays et dans l'Ouest.

Selon les départements, de 5 % à 11 % des adultes déclarent au moins une limitation sévère

En 2021, en France métropolitaine, 8 % des personnes âgées de 15 à 64 ans vivant à domicile ont au moins une limitation fonctionnelle sévère¹ ; cette part varie de 5 % à 11 % selon les départements. Dans 18 départements, plus de 9,5 % des personnes de 15 à 64 ans déclarent au moins une limitation sévère (*carte 1*). À l'inverse, moins de 7,5 % des 15-64 ans vivent avec une ou plusieurs limitations sévères dans 23 départements : parmi eux, des départements du Sud-Est, de l'ouest de Paris et de l'ouest de la France, mais également des départements du Centre, trois départements du Sud-Ouest (Pyrénées-Atlantiques, Gers et Haute-Garonne) et le Bas-Rhin.

Cependant, les structures par âge et par sexe des départements métropolitains sont très variables et peuvent jouer fortement sur ces indicateurs ; les départements « plus âgés » auraient, mécaniquement, plus de personnes se déclarant fortement limitées.

Les 15-64 ans ont moins souvent de limitations sévères dans la moitié sud du pays et dans l'Ouest

Compte tenu de l'augmentation de la prévalence du handicap avec l'âge, il est intéressant d'éliminer l'effet de la structure de la population propre à chaque département. En neutralisant cet effet de structure², dans certains départements du centre et du sud de la France, la proportion de personnes vivant à domicile et fortement limitées diminue (*carte 2*). Le Cantal et la Creuse sont les deux départements pour lesquels la part de personnes fortement limitées diminue le plus une fois neutralisé l'impact de la structure par âge.

Sur l'ensemble de la France métropolitaine, cette analyse à structure par âge donnée accentue le contraste entre une France du Nord qui compte une plus forte proportion d'adultes vivant avec au moins une limitation sévère et une France de l'Ouest et du Sud moins concernée, avec une exception sur une partie du pourtour méditerranéen. Pour les territoires à l'ouest de Paris, la prise en compte de l'âge confirme une plus faible proportion d'adultes avec des limitations sévères. ■

Pour en savoir plus

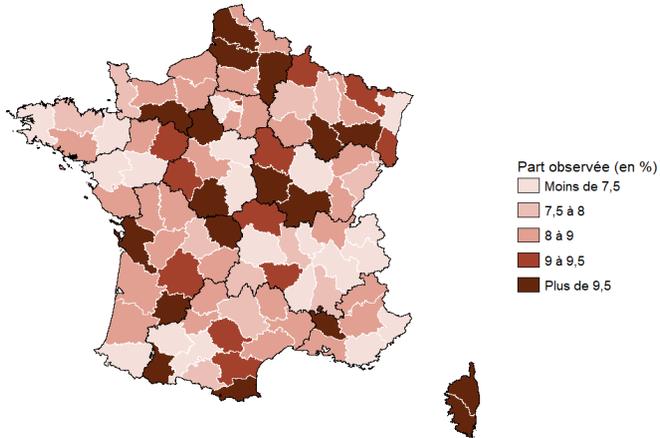
- > **Rey, M.** (2023, février). *En France, une personne sur sept de 15 ans ou plus est handicapée*. DREES, *Études et Résultats*, 1254.
- > Tableaux disponibles : https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/2060_l-enquete-vie-quotidienne-et-sante-vqs/information/

¹ Cet indicateur est issu de l'enquête Vie quotidienne et santé (VQS) 2021, seule enquête permettant, au sein de la population générale, d'établir des comparaisons détaillées sur tout le territoire français sur les thématiques du handicap et de l'autonomie du fait de la taille très importante de son échantillon. Le questionnaire de l'enquête VQS est beaucoup plus court que celui de l'enquête Autonomie ménages réalisée environ 16 mois plus tard. D'après cette dernière 22 % des personnes de 15 à 64 ans ont au moins une limitation fonctionnelle

sévère (fiche 3.1). Le questionnaire de l'enquête Autonomie 2022, tout en reprenant globalement celui de l'enquête VQS, est plus précis et plus long, ce qui conduit à repérer davantage de situations de handicap ou de perte d'autonomie.

² Pour prendre en compte la spécificité de chaque département, on calcule quelle serait, dans le département, la part de personnes (15-64 ans) fortement limitées si celui-ci avait la même structure de population par âge (tranches) et par sexe que la France métropolitaine.

Carte 1 Part des 15-64 ans avec au moins une limitation sévère en 2021
(indicateur non standardisé)



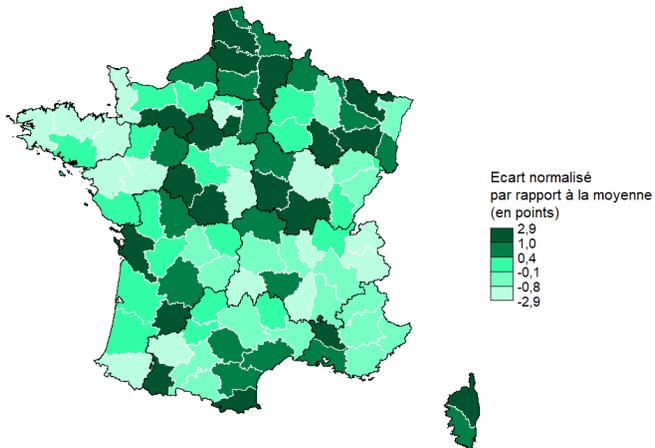
Note > La part des 15-64 ans avec au moins une limitation sévère s'élève à 8 % en France métropolitaine.

Lecture > En 2021, la part d'adultes avec au moins une limitation sévère dans le département de Corse-du-Sud est supérieure à 9,5 %.

Champ > France métropolitaine, personnes âgées de 15 à 64 ans (hors population résidant en établissement).

Source > DREES, enquête Vie quotidienne et santé, 2021.

Carte 2 Écart en points de l'indicateur standardisé par rapport à la moyenne nationale
(France métropolitaine)



Note > Les parts observées ont été standardisées en appliquant la structure par sexe et par âge (15-34 ans, 35-44 ans, 45-54 ans, 55-64 ans) de la France métropolitaine.

Lecture > Si les Yvelines avaient la même structure par âge et sexe qu'en France métropolitaine, la part d'adultes avec au moins une limitation fonctionnelle sévère serait plus basse de 2,9 points qu'en France métropolitaine.

Champ > France métropolitaine, personnes âgées de 15 à 64 ans (hors population résidant en établissement).

Source > DREES, enquête Vie quotidienne et santé, 2021.